



Eglises réformées Berne-Jura-Soleure | Case postale | 3000 Berne 22

Paroisse réformée de Diesse et de Nods
Groupe de travail inter-paroissial
P/a Michel Walthert
Passage du Chalet 1
2610 St-Imier

Berne, le 29 juillet 2022

Etude du projet de fusion des paroisses de Diesse et de Nods Demande de contribution financière

Mesdames, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 23 mai dernier et nous vous en remercions. Nous avons pris note du processus de fusion dans lequel se sont engagées les paroisses de Diesse et de Nods et considéré avec la plus grande attention votre demande de subventionnement.

Après étude du dossier, le Conseil synodal tient tout d'abord à vous remercier, ainsi que l'ensemble des parties, d'avoir mis tous vos efforts au service de ce projet d'envergure. Par ailleurs, en se fondant sur les Directives relatives au soutien apporté aux fusions de paroisses et aux modèles de coopération à caractère obligatoire (art. 5), la contribution aux frais de fusion pouvant vous être allouée s'élève à 3'326 francs, à savoir:

Contribution	Forfait (CHF)	Diesse (CHF)	Nods (CHF)
Montant de base par paroisse	1'000.-	1'000.-	1'000.-
Montant par membre (max. 1 000.-)	1.-	941.-	385.-
Total		1'941.-	1'385.-

Veillez nous communiquer dès que possible le mandat d'enquête approuvé par vos assemblées de paroisse respectives. Nous aurons le plaisir de procéder ensuite aux versements de 1'941 francs et 1'385 francs pour lesquels nous avons encore besoin, de la part de chaque paroisse, d'un bulletin de versement ou des coordonnées du compte bancaire ou postal.

Nous espérons vivement que vous pourrez mener à bien ce processus à la satisfaction de l'ensemble des personnes impliquées dans les paroisses de Diesse et de Nods et nous vous adressons, Mesdames, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Roger Wyss
Responsable Services centraux

Nicole Bonnemain
Collaboratrice spécialisée
Œuvres & contributions

Seite 1/2